

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

23^{ème} année - N° 4306 - Mercredi 1er Février 2023 - Prix : 200 Fc

CINÉMA :

L'UCC lance son premier festival du cinéma



PRÉLÈVEMENT DES TAXES À VOLO-VOLO

**Plus de 3 millions FC de préjudice
pour la mairie de la Moroni**

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

09 Rajab 1444

**Prières aux heures officielles
Du 1er au 05 Février 2023**

Lever du soleil:

05h 59mn

Coucher du soleil:

18h 40mn

Fadjr : **04h 44mn**

Dhouhr : **12h 23mn**

Ansr : **15h 55mn**

Maghrib : **18h 43mn**

Incha : **19h 57mn**



GROGNE AU PORT DE MUTSAMUDU

Les chauffeurs de camions poursuivent la grève

Depuis 20 jours les camionneurs du port de Mutsamudu restent inflexibles. Après les dockers occasionnels refusant le statut d'employés de la Société comorienne des ports pour un salaire de 75 000 fc par mois, c'est au tour des chauffeurs de camion de se solidariser avec leurs collègues dockers.

La Société comorienne des ports (Scp) semble vouloir garder les dockers occasionnels qui exercent depuis des décennies au port de Mutsamudu, mais le courant ne passerait plus. Depuis vingt jours, les conducteurs de camions sont en grève. « On a recruté plus de 35 Dockers sur 75, et on espère aller au-delà, on a trouvé une solution pour remplacer les camions. Nous venons d'acquérir des tricycles et le travail se fait très bien » rassure l'officier Abou Houmadi alias Guegueni. Selon lui, les dockers n'ont pas voulu être flexibles. « Ils réclament 250 000 fc de salaire et 3000 fc par jour, plus une mutuelle de santé. C'est illogique ».

Les dockers ayant encore le soutien des chauffeurs de camion bottent en touche la proposition de tra-



vailer mensuellement. « Nous ne pouvons pas jouer le jeu de la direction. On rappelle au gouvernement que ce système n'est rentable pour personne. Il ruine le port et les autorités gardent le silence », tacle un chauffeur de camion appuyé par un autre collègue connu du nom de Dalao qui laisse entendre que « nous ne lâcherons jamais nos frères dockers et quand il y aura un bateau de ciment, nos camions ne travailleront pas. La SCP doit commencer à chercher une solution ». Pour un autre chauffeur connu sous le pseudonyme de Gobelet persiste et signe : «

nous n'allons pas céder aux caprices des dirigeants. Nous voulons qu'on nous respecte c'est tout ».

Il est à rappeler qu'après 20 jours sans activité au port, une délégation dépêchée de Moroni entamerait des discussions avec les parties qui travaillent au port. Quant au secrétaire général du syndicat des travailleurs au port, Ediamine Embdi, il montre que c'est la SCP qui refuse d'être flexible. « C'est elle-même qui a freiné les travaux au port en nous interdisant de travailler, sauf sous ses conditions aberrantes », lâche-t-il. En tous cas,

les commerçants sont les grands perdants dans ce bras de fer. 20 jours de grève des camionneurs, ce sont des centaines de millions de pertes. Et malgré la publication d'une note portant suspension des nouveaux tarifs sur la petite manutention dans les ports des Comores, publiée ce lundi 30 janvier, les choses ne changent pas. Les chauffeurs ne veulent qu'une chose, selon Gobelet « le respect mutuel entre toutes les parties qui travaillent au port ».

Nabil Jaffar

Numéros utiles

Police

Moroni: 764 46 64
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Gendarmerie

Moroni: 764 49 92
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Immigration

Ngazidja: 773 42 86
Anjouan: 771 01 73
Mohéli: 772 01 37

Aéroport

Hahaya: 773 15 95
Ouani: 771 07 31
Mohéli: 772 03 71

Port maritime

Moroni: 773 00 08
Mohéli: 772 02 57
Anjouan: 771 01 43

Hopitaux

Moroni: 773 25 04
Fomboni: 772 03 73
Mutsamudu: 771 00 34

Banques

BIC: 773 02 43
Eximbank: 773 94 01
Banque centrale: 773 10 02
SNPSF: 773 43 43
Meck: 773 36 40

MAMWE

Moroni: 773 48 00
Mutsamudu: 771 02 09
Fomboni: 772 05 18



UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement



MINISTÈRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU SECTEUR BANCAIRE

Secrétariat Général

Projet d'Appui à la Gouvernance Financière (PAGF)

Unité de Gestion de Projet (UGP)

N° CKM 1107 01 R/CKM 11 07 02 S

RECRUTEMENT D'UN (e) RESPONSABLE EN PASSATION DES MARCHÉS DU PROJET PAGF

Le Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire de l'Union des Comores a reçu un financement de l'Agence Française de Développement (l'AFD) pour financer le coût le Projet d'Appui à la Gouvernance Financière (PAGF) pour un montant de (7757009 euros) et a l'intention d'utiliser une partie du montant de celui-ci pour effectuer les paiements au titre du recrutement d'un (e) Responsable en Passation des Marchés (RPM).

MISSION DU POSTE

*Le Responsable en passation de marchés assiste le Coordonnateur dans le processus de passation de marchés de toutes les acquisitions, garantissant ainsi une exécution harmonieuse du projet en conformité avec les règles de procédures d'acquisition de biens, services et travaux.
*Sa performance sera évaluée par le Coordonnateur et annuellement par rapport à son contrat de performance.

TACHES

*Accomplissement de toutes les tâches afférentes aux acquisitions ;
*Préparer et mettre à jour tous les mois le plan

de passation de marché et faire des rapports sur l'exécution des passations de marché comparé au plan ;

- *Préparation, spécifiquement, des demandes de soumissions, pour les services de consultants en matière de formation et pour l'audit ;
- *Préparation des dossiers d'appel d'offres pour l'acquisition des biens, conformément aux principes de l'AFD ;
- *Vérification de la conformité du système de passation de marchés du Gouvernement afférents au Projet par rapport aux règles et procédures en matière de passation de marchés de biens et services ;
- *Assurer que le processus de passation de marché se fait dans les délais
- *Préparation de projets de contrats de marchés, conformément aux contrats standards de l'AFD et ou marchés publics aux Comores.
- *Assurer le suivi de l'exécution des marchés en collaboration avec le responsable suivi évaluation et le comptable.
- *Toutes autres tâches relatives à la passation de marché.
- *Rigoureux, intègre, procédural

PROFILS REQUIS

- *Titulaire de diplôme supérieur, équivalent à

BAC +4, en droit, gestion, économie

- *Une bonne maîtrise des procédures de passation de marchés
- *Parfaite maîtrise de la langue française
- *Expérience avérée en « passation de marchés » dans des projets de développement financés par les bailleurs internationaux, ou dans des administrations faisant appel à des passations de marchés publics
- *Expérience professionnelle pertinente plus de 5 ans dans la même mission
- *Forte capacité de négociation
- *Bonne capacité relationnelle
- *Bonne connaissance en informatique (Word et Excel)

Les candidatures comprenant (une lettre de motivation adressée au Secrétaire Général du Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire, un curriculum vitae détaillé comportant des informations démontrant qu'il ou elle dispose des qualifications et expériences pertinentes pour la mission, une copie du ou des diplôme(s) certifiés, une copie des certificats/attestations de travail, attestations de formation et de tous autres documents justifiant des compétences pour la mission, un extrait de casier judiciaire) doivent être déposés en format papier dans une enveloppe à l'adresse ci-des-

sous, pour le mercredi 1 février au 15 février 2023 à 12h (heure de Moroni – Comores)

Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mail coordination.pagfcomores@gmail.com, aux heures suivantes : **du lundi au jeudi de 8h00 à 14h30 (heure locale) et le vendredi à 11h (heure de Moroni – Comores)**

Seuls les candidats (e)s retenus (e)s pour des entretiens seront contactés. Les candidatures féminines sont fortement encouragées et à compétences égales, les candidatures féminines seront privilégiées.

A l'attention de Monsieur le Secrétaire Général Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire
Moroni, Place de l'indépendance (ancien bâtiment)
Place de l'indépendance
BP : 324 Moroni
Moroni - Union des Comores
Bureau (269) 773 80 67 Mobile: (+269) 332 60 09

CINÉMA :

L'UCC lance son premier festival du cinéma

L'Union des cinéastes des Comores UCC en partenariat avec Comores Télécom lance le premier festival du cinéma du 31 janvier au 27 février 2023.

L'annonce a été faite ce lundi 31 janvier par les deux parties dans le but de propulser les jeunes talentueux du pays et d'évoluer dans le domaine.

Créée depuis presque une année, l'Union des Cinéastes des Comores (UCC) qui regroupe des jeunes cinéastes va lancer son premier festival du cinéma.

C'est avec le soutien du premier opérateur de télécommunication du pays, Comores-Télécom qu'ils vont enfin réaliser un tel événement. Huit groupes vont concourir dans ce festival pour le meilleur film, le meilleur réalisateur, le meilleur cinéaste et le meilleur acteur ou actrice. Le groupe qui sera nommé par le public à travers les SMS remportera le prix du meilleur film et gagnera 1 million FC. « Cela fait partie de la photographie de notre société. On accompagne toujours les jeunes afin qu'ils réalisent leur rêve. Donc,

avec l'UCC ce n'est pas une première, on l'a fait avec Tartib avec l'émission Noyra, nous accompagnons toujours les jeunes artistes comoriens », explique Natoif Mohamed responsable du département marketing de CT. « Ces jeunes sont venus nous voir avec leur projet qui est très intéressant. On s'est mis d'accord pour les accompagner raison pour laquelle nous sommes là pour vous annoncer leur premier festival », poursuit-il.

Pour faire la promotion de ces jeunes talents en herbe, ces films seront diffusés tous les jours sur

notre Huri TV, un bouquet Nafasi film. Le public va suivre tous les films des groupes du festival film. C'est à partir de là que le public va choisir le meilleur film », dit-il, tout en montrant que le bouquet Nafasi film Huri TV, est dédié à tous les jeunes qui ont des projets.

De son côté, le président de l'UCC montre que ces jeunes sont tous des autodidactes et qu'ils ont juste l'envie de prouver leur croyance en ce qu'ils font. « Ce premier festival va nous permettre d'identifier d'autres jeunes compétents. Nous avons huit groupes qui vont

concourir dans cette première édition », souligne Ali Williams président de l'UCC. « Nous aurions des activités depuis ce mardi 31 janvier jusqu'au 27 février, date de clôture. Nous allons procéder à des journées d'ateliers de cinéma et des projections dans différentes localités. Ces travaux d'ateliers et les projections permettront également au public de voir les films en compétition et d'inciter d'autres jeunes à réaliser leurs rêves », ajoute-t-il.

Nassuf Ben Amad

PRÉLÈVEMENT DES TAXES À VOLO-VOLO

Plus de 3 millions FC de préjudice pour la mairie de la Moroni

Le bureau exécutif de la mairie de Moroni a révélé au cours d'un point de presse tenu ce lundi qu'une soixantaine de tables au marché de volo-volo échappent au contrôle de leurs services. Ce qui représente un préjudice estimé à 2.160.000 FC par mois. L'exécutif promet de faire toute la lumière sur une affaire qui dure depuis 10 ans.

Les mesures d'assainissement de la mairie de Moroni introduites dans les principaux marchés de la capitale n'ont pas tardé à produire leurs effets. L'équipe municipale a mis la main sur un réseau de fraude présumée au marché Volo-volo. D'après Amir

Mohamed (alias Amir Kiwane) Conseiller chargé de la voirie, 60 tables sur un total de 246, échappent au contrôle des services concernés de la mairie. Le préjudice pour la commune serait plus important qu'on ne l'imagine, à en croire une source autorisée qui parle de 100 tables dont les taxes journalières prélevées vont, non pas dans les caisses de l'Hôtel de ville, mais plutôt dans les poches des membres présumés d'un réseau de fraudeurs.

Un préjudice financier évalué à 3,6 millions de nos francs qui s'évaporent chaque mois au grand dam de la commune qui puise une bonne partie de ses ressources dans les taxes prélevées dans les deux principaux marchés de la capitale. « Il a



été évoqué tout à l'heure qu'il y a 60 tables non répertoriées par les services de la mairie. Ce n'est pas qu'on

ignorait qu'elles sont bel et bien à Volo-volo. On le sait mais la question c'est de savoir qui encaisse l'ar-

gent. Ironie du sort, ceux qui alimentent les rumeurs selon lesquelles nous avons augmenté les taxes, sont ceux-là même qui gèrent frauduleusement les 60 tables évoquées. Nous savons également qu'ils encaissent à leur propre compte l'argent des locaux attendant le marché et qui appartiennent à la mairie », croit savoir Amir Bedja le Conseiller en charge du budget et des finances. « Nous irons loin dans cette affaire. Même s'il s'agit de saisir la justice, nous le ferons pour que ces gens remboursent ce qu'ils ont illégalement amassé pendant 10 ans », ajoute-t-il. Une affaire à suivre.

Maoulida Mbaé

LUTTE CONTRE LE PALUDISME À MOHÉLI

La situation épidémiologique est encourageante mais non rassurante

Les responsables du PNL (programme national de lutte contre le paludisme) à Mohéli à travers la direction régionale de la santé ont convié lundi dernier la presse pour leur faire part de l'évolution du paludisme dans l'île, mais également solliciter leur accompagnement dans la lutte contre cette maladie. Selon le point focal du programme, la situation est encourageante mais non rassurante.

Les responsables insulaires du PNL ont invité tous les médias lundi 30 janvier dernier dans l'après-midi à la DRS (Direction régionale de la santé). C'est pour sensibiliser d'abord les journalistes de l'état actuel du paludisme dans le pays et en particulier à Mohéli, mais c'était aussi l'occasion pour ces responsables du programme de solliciter l'accompagnement et l'implication des médias dans l'éradication de cette maladie.

« En 2014, l'île de Mohéli était en phase d'élimination du paludisme. Une situation qui a changé brus-

quement de janvier à février 2018 puisque des cas importés sont réapparus à Mohéli » explique Dr Abdelaide Madi Hamada, le point focal du programme palu à Mohéli. C'était des cas qui étaient recensés à Miringoni, mais en un laps de temps presque toute la région de Mlédjélé avait enregistré aussi des cas de paludisme. La propagation de cette

épidémie, selon le point focale, était arrivée jusqu'à Hamavouna, un village de la région de Djando.

En 2018 seulement 19600 cas de paludisme ont été enregistrés aux Comores, contrairement à 2021 où le pays avait enregistré 10000 cas. « Actuellement la situation épidémiologique du est encourageante mais non rassurante puisqu' en 2022 l'île

de Mohéli a enregistré 49 cas tous importés ». Trois sites ont été installés à Mohéli pour la surveillance de cette épidémie dont un site à Hamavouna, un site à Fomboni Salamani et un autre à Miringoni.

Deux systèmes de surveillance, selon le point focal, ont été programmés pour l'éradication du paludisme à Mohéli. Un système de sur-

veillance passif qui ne concerne que le plan d'action du programme mais aussi un système de surveillance actif qui regroupe toutes les activités externes du programme mais relatif à la lutte contre cette maladie telles que les mesures d'hygiène prophylactique.

Riwad



La Gazette des Comores	Nabil Jaffar
Fondateur et Directeur général	Riwad
Said Omar Allaoui	A Bardraoui
Directeur de la publication	Mise en page
Elhad Said Omar	Abdouchakour Aladi Nourou
Rédacteur en chef	Responsable commercial
Mohamed Youssouf	Mariama Mhoma
Secrétaire de rédaction	Documentation archiviste
Toufé Maecha	Hadidja Abdou
Rédaction	Photographe / Site Web
A. Mmagaza	Mohamed Said Hassane
M.I.M Abdou	Impression
Maoulida Mabé	Graphica Imprimerie
Andjouza Abouheir	www.lagazettedescomores.com
Nassuf Ben Amad	Tel: 773 91 21/ 322 76 45
Kamal Gamal Abdou	

SANTÉ PUBLIQUE :

Loub Yakouti reconduite à la tête du CCM-Comores

L'instance de coordination nationale des projets financés par le Fonds mondial de lutte contre le Vih/sida, la tuberculose et le paludisme (CCM-Comores) a tenu son assemblée générale. À l'issue d'une élection, Loub Yakouti Attoumane et Mariame Sylla reconduites à la tête du comité national de coordination du Fonds mondial (CCM-Comores).

C'est à l'issue d'une assemblée générale réunissant hier mardi 31 janvier les membres de l'instance de coordination du fonds mondial (CCM-Comores) que la ministre de la santé Loub Yakouti Attoumane a été reconduite à la tête dudit comité pour les trois ans à venir. Elle est suivie de la représentante de l'Unicef Mariame Sylla en tant que première vice-présidente et Nadhuifou Ibrahim comme 2e vice-président. C'était l'occasion pour le comité de procéder à la présentation et discussions de la lettre d'allocation de 2023-2025, la répartition et validation de la somme allouée à la subvention NFM4 et la présentation et discussions de la lettre d'attribution C19RM pour les trois programmes.

Dans son mot, la présidente du CCM Loub Yakouti Attoumane a

expliqué qu'en dépit des progrès remarquables réalisés ces dernières années, la bataille contre le paludisme, le VIH/SIDA et la tuberculose demeure un défi immense pour les autorités, les partenaires, la société civile et les individus. « Nous pouvons même dire qu'elles constituent un enjeu important de développement humain durable », marque-t-elle. Elle saluera les efforts indéniables de certains membres du CCM. Grâce à leur engagement et à leur dynamisme, l'instance a pu mobiliser d'énormes moyens financiers au tour de 10 milliards de nos francs durant leur mandature. Ces derniers ont permis d'améliorer significativement les indicateurs pour les trois maladies prises en charge par le FM à savoir le paludisme, la tuberculose et le VIH SIDA. « C'est ainsi qu'il me revient le droit au nom du CCM et en ma qualité de présidente de les féliciter pour le travail accompli et leur manifester notre reconnaissance », poursuit-elle.

L'une des priorités du Conseil d'administration du Fonds mondial est l'élimination de ces trois maladies. C'est pourquoi une enveloppe de 6 476 659 € soit 3 186 516 228 de nos francs a été allouée à notre pays pour la période allant du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2027. En effet,



ce montant est déterminé selon une méthodologie approuvée par le Conseil d'administration du Fonds mondial et fondée principalement sur la charge de morbidité et le niveau de revenu. « C'est ainsi que le FM propose une répartition indicative des financements entre les composantes de maladie admissibles à savoir 4 985 417 pour la lutte contre le paludisme, 503 250 pour la

tuberculose, 987 992 pour le VIH », confie-t-elle avant d'ajouter qu'il incombe à l'instance de coordination nationale d'évaluer pour un meilleur emploi des ressources.

« C'est pourquoi, j'appelle les membres du CCM à faire preuve durant cette session, de professionnalisme, d'objectivité et de clairovoyance dans la perspective d'atteindre les objectifs fixés dans les pro-

grammes », renchérit-elle. Rappelons que le CCM-Comores a été créé en 2002 et modifié en 2007 dans le cadre des directives du FM, constitue la structure de coordination et d'intégration devant permettre d'impliquer tous les secteurs concernés par la prévention et la prise en charge des trois maladies.

Andjouza Abouheir

**UNION DES COMORES**

Unité – Solidarité - Développement



Ministère de la Justice, des Affaires Islamiques et de la Fonction Publique chargé des Droits de l'Homme, de la Transparence et des Administrations Publiques

Objet : AVIS D'APPEL D'OFFRES**Nom du projet : « Mahakama Ya Wusawa »**

Dans l'objectif de vouloir assurer la formation des futurs auditeurs de justice et élèves greffiers, à raison de 2 promotions successives de 20 personnes chacune – soit 40 élèves greffiers et 40 auditeurs de justice, le projet Mahakama Ya Wusawa financé par l'AFD dans le cadre du Plan de développement France-Comores (PDFC) et mis en œuvre par le Ministère comorien en charge de la Justice prévoit de réhabiliter/rénover une salle de formation au sein du SUFOP et de bureaux au sein du Ministère de la Justice.

Le Maître d'Ouvrage sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats répondant aux qualifications requises pour exécuter les travaux de réhabilitationsusmentionnés.

Les candidats intéressés peuvent prendre connaissance du dossier d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après

Ministère de la Justice, des Affaires Islamiques et de la Fonction Publique chargé, des Droits de l'Homme, de la Transparence et des Administrations Publiques

Place de l'indépendance

Moroni - Union des Comores

Mobile : (+269) 332 42 72

Email : attoumanialisoilihi@gmail.com / projet.myw.mj@gmail.com, de 8 heures 30 à 14 heures 30 et /ou obtenir un dossier d'appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse susmentionnée.

Les offres devront être soumises au Ministère de la Justice, des Affaires Islamiques et de la Fonction Publique, chargées Droits de l'Homme, de la Transparence et des Administrations Publiques
Place de l'indépendance

Au plus tard le 25/02/2023 à 10 heures.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après à la salle de conférence du Ministère, le 26/02/2023 à 10 heures .

Ministère de la Justice, des Affaires Islamiques et de la Fonction Publique, chargées Droits de l'Homme, de la Transparence et des Administrations Publiques

Place de l'indépendance Place de l'indépendance

Moroni - Union des Comores

Mobile : (+269) 332 42 72

Email : attoumanialisoilihi@gmail.com

Une viste du site sera organisé pour les candidats intéressés, du 04 au 07/02/2023 à 11h00.

FOOTBALL SCOLAIRE :

F4S, un lancement en grande pompe

C'est au stade de Moroni qu'à lieu la cérémonie de lancement du programme Football for Schools devant les plus hautes autorités de l'Etat. Avant ce lancement des instructeurs comoriens ont eu une séance de formation toute la journée de lundi dispensée par des experts envoyés par la FIFA.

Avant le lancement officiel hier mardi, la journée de lundi a été consacrée à la formation d'une quarantaine d'instructeurs qui vont à leur tour former les différents instructeurs dans les établissements choisis pour suivre ce programme. Une formation dispensée par deux experts (Antonio Buenano Sanchez, Alberto Giacomin) mandatés par la FIFA. Arrivée dimanche après-midi, la directrice du programme Football for Schools de la FIFA la malienne Fatimata Sow Sidibe qui a tenu à être présente pour honorer le travail effectué par la Direction Technique Nationale et le Secrétariat général de la FFC qui ont fait des Comores l'un des premiers pays du continent à bénéficier de ce vaste programme. « Les Comores est le premier pays de l'océan indien et le troisième dans la zone COSAFA à lancer le programme Football for Schools », avance

celle qui n'a pas tarit d'éloge à l'endroit de la direction de la FFC en tête de laquelle se trouve le président Saïd Ali Saïd Athoumane.

Pour rappel le F4S est un programme de 100 millions de dollars entièrement financé par la FIFA qui s'étale sur 4 années et qui vise à inculquer aux jeunes enfants du milieu scolaire « les techniques du football et les valeurs de la vie, c'est à dire tout ce qui est compétence de vie des enfants de 4 à 14 ans », selon la directrice du programme dans son propos liminaire. Prenant la parole au nom du président de la FFC absent du pays, le Général de Brigade et membre du comité exécutif Youssouf Idjihad s'est félicité de la tenue d'une telle formation et l'importance qu'elle aura sur l'éducation générale de nos enfants. « Ces formateurs vont contribuer à faire de nos enfants des bons footballeurs mais, surtout des bons citoyens », lance-t-il, un marqueur pour le militaire qu'il est.

Le président de la Commission du football des jeunes Saïd Boukhtane dit Fontaine a saisi l'occasion pour donner quelques pistes sur le programme qui concerne 80 établissements scolaires sur l'ensemble des trois îles. « C'est un programme qui vise les jeunes enfants de 4 à 14



ans. Pour sa mise en place, nous avons (DTN) choisi 80 établissements sur l'ensemble du territoire et la formation de ce jour, vise à former les formateurs qui vont former les éducateurs qui seront au contact des ces jeunes enfants », précise-t-il.

Quarante formateurs ont donc bénéficié de cette formation et vont à leur tour dispenser cette même formation aux différents éducateurs dans les 80 établissements choisis pour suivre ce programme. Pour la réalisation, la Fédération à travers les 50 000 dollars dédiés au programme va munir ces établissements des équipements (ballons, sifflets, chasubles, des chronomètres...) nécessaire

pour la réalisation du programme. « En cas de pépin physique des jeunes mineurs, des soins médicaux seront pris en charge par le programme », confie Saïd Boukhtane. En tout, 2000 enfants bénéficiaires de ce programme seront encadrés par 160 éducateurs (hommes et femmes), 640 ballons distribués à raison de 8 pour chaque établissement.

Lors de la cérémonie de lancement le Général de Brigade a fait une corrélation entre le programme F4S et les efforts déjà mis en place par la FFC pour le développement du football des jeunes. « Pour notre Fédération, le lancement de ce programme arrive à point nommé. Il

complète et renforce le dispositif des initiatives déployées par la Direction Technique Nationale de la FFC, notamment à travers les festivals et les Grassroots », dit-il. En tout cas ce programme, additionné à celui du football scolaire de la CAF est une aubaine pour nos jeunes passionnés à condition bien évidemment que les fonds alloués soit utilisés à bon escient et que le public visé ne soit celui qui cadre avec la communication événementielle mais, ceux qui ont vraiment l'envie et le talent pour apporter un surplus au pays dans l'avenir.

AS Badraoui



UNION DES COMORES

Unité – Solidarité - Développement

MSOCIETE NATIONALE DE L'ELECTRICITE DES COMORES « SONELEC »

DIRECTION GENERALE

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
Pour acquisition de futs d'huile et de différents types des filtres

Date de la Publication 30/01/2023

A. La Société Nationale de l'Electricité des Comores « SONELEC » a pour mission de gérer les activités de production, de transport, de distribution et de commercialisation de l'énergie électrique en Union Des Comores conformément à l'article 3 du Décret de création de la « SONELEC ».

B. Dans le cadre du bon fonctionnement de ses activités et en se conformant au code de marché de l'Union des Comores, la SONELEC souhaite établir une liste restreinte pour la fourniture des équipements décrits ci-après :

- Marché de fourniture N°1 « Huile Moteurs 15W 40 API CI 4 »
- Marché de fourniture N°2 :

Filtres pour groupe électrogène « CATERPILLAR »
« Filtres à gasoil 1R-756 »
« Filtres à huile 1R-726 »
« Filtres à air 208-9065 »
« Filtres à air 113-1578 »
« Filtres à air 4P0710 »
« Filtres décanteurs (séparateurs) 152-8843 »
« Filtres décanteurs (séparateurs) 513-4493 »
« Filtres décanteurs (séparateurs) 10 (04010) »

Filtres pour groupe électrogène « MITSUBISHI Model APD 2500 MS 16R2-PTAW »
« Filtres à huile fleetguar LF 670 »
« Filtres à huile By-pass fleetguar LF 777 »
« Filtres à gasoil fleetguar FF105 (1050) »

« Filtres décanteur ecoguard »
« Filtres à air P82-2335 »

C. La « SONELEC » invite les entreprises intéressées par le présent avis à manifester leurs intérêts en fournissant les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour la livraison des fournitures décrites ci-dessus (présentation de leur structure, référence de prestations similaires, disponibilité de fournitures, etc.).

D. Les entreprises intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires par email à l'adresse suivante :
informations@soneleccomores.com

Les manifestations d'intérêt accompagnées des références pertinentes dans le domaine des services demandés, devront être envoyées à l'adresse mentionnée ci-dessous :

A l'attention de:

Directeur Général de la SONELEC en précisant le ou les numéros du marché.
Exclusivement par Email : procurement@soneleccomores.com

E. Cette consultation se fera conformément aux Règles de procédure des Marchés Publics de l'Union des Comores pour l'utilisation des fournisseurs de biens. Une liste restreinte entreprises retenues sera établie à l'issue d'une évaluation des dossiers reçus. Il est à noter que l'intérêt manifesté par une entrepri-

se n'implique aucune obligation de la part de l'autorité contractante d'inclure cette entreprise dans la liste restreinte. Seules les candidatures retenues à l'issue de cette évaluation seront contactées.

F. Les candidats intéressés doivent fournir les documents suivants :

Lettre de manifestation d'intérêt incluant la présentation de la société
Registre de commerce
Quitus fiscal de l'année 2022
Déclaration de non faillite
Attestation de bonne exécution de contrat de marché similaire.
Attestation de capacité financière délivrée par une banque reconnue

Les soumissionnaires retenus signeront un contrat d'accord cadre avec la « SONELEC » qui précisera toutes les conditions pour la soumission des offres.

Les manifestations doivent parvenir au plus tard le 15/02/2023 à 09 heures des Comores. Tous documents envoyés au-delà de la date de limite ne seront pas considérés. Les dossiers incomplets ne seront pas examinés.

Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le 15/02/2023 à 10 heures à la salle de conférence de la « SONELEC ».

Parti ORANGE

Compte rendu de la cérémonie de clôture des travaux du congrès régional de la fédération de Ngazidja

(Dimanche 29 janvier 2023 à Itsoundzou, Mbadjini)

Le parti ORANGE se structure. Ce dimanche 29 janvier 2023, plus de deux milles militantes et militants, sympathisantes et sympathisants d'ORANGE venus de toutes les régions de l'île de Ngazidja et de Moroni, se sont réunis à Itsoundzou dans la région de Mbadjini à l'occasion de la cérémonie de clôture des travaux du congrès régional de la fédération de Ngazidja du parti de Mohamed Daoudou.

En ouverture des travaux, le Président du comité des notables du parti, Monsieur Hamada Chanfi, a fait une brève présentation des grandes lignes de la vision du parti dont les détails allaient être exposés, par la suite, par les différents intervenants, et a exhorté les cadres et les élus du parti à continuer à « œuvrer pour le peuple » car a-t-il déclaré, usant d'expressions imagées : "s'il est vrai que la pente est longue, la route est droite".

Ensuite, Monsieur Dini Mohamed par ailleurs Président des maires de Ngazidja a présenté le rapport d'activités du Bureau politique durant ces trois dernières années. Son intervention a porté, ainsi, sur l'effort de promotion du projet du parti sur l'ensemble du territoire, le recrutement de nouveaux adhérents, les dernières élections des députés et des maires, le renouvellement des structures locales du parti et la mise en place des Coordinations des femmes dans toutes les régions. Il s'est également, étendu sur la participation du Bureau politique au « Dialogue nationale » et la présentation des propositions du parti dans tous les thèmes traités à ce rendez-vous.

Enfin, il est revenu sur les tournées effectuées dans les îles et les rencontres que les membres du Bureau politique ont eu avec les représentants du Système des Nations Unies et de l'Union Africaine qui étaient, alors, en mission aux Comores pour leur exposer les positions du parti ORANGE sur la situation socioéconomique et politique qui prévaut dans le pays.

Quant au deuxième porte-parole du parti, monsieur Ismael Obama, il a présenté les conclusions des travaux du congrès à savoir la révision des statuts du parti pour les mettre en phase avec la nouvelle Constitution de l'Union et le renouvellement du bureau de la fédération de Ngazidja.

Pour sa part, l'honorable député de Moroni sud, Monsieur Djoumoi Idjabou, est revenu sur la question de l'Education nationale et l'état alarmant du système éducatif à tous les niveaux qui se reflète, chaque année, notamment, dans les résultats de fin d'année scolaire. Selon lui, le parti ORANGE ne peut rester indifférent face à une telle évolution « car, a-t-il soutenu, l'éducation doit constituer le premier investissement dans un pays qui aspire véritablement à se développer ».

Pour le député, le projet de ORANGE en matière d'éducation vise, notamment, à contribuer à mettre fin aux inégalités et iniquités dans le système éducatif comorien, et son objet est de permettre à tous les enfants, indépendamment de leur origine sociale, d'avoir accès à une éducation de qualité, accessible à tous et à tous, et qui offre à chacun et à chacune l'opportunité de tracer son propre avenir professionnel et de sentir partie prenante dans l'effort général de contribuer à développer le pays. Pour y parvenir, le projet du parti ORANGE envisage de proposer au pays un changement profond du système éducatif.

Dans un premier temps, au niveau des communes dirigées par des élus du parti, il exhorte les responsables à créer les conditions de la mise en œuvre des Objectifs du Développement durable (ODD) numéro 4. De même, les Maires issus du parti ORANGE vont également œuvrer pour préserver la diversité culturelle et accompagner les madrasa où sont régulièrement inscrits de très nombreux enfants comoriens.

A son tour, le député d'Itsandra sud, Monsieur Hassani Mohamed, a exposé les propositions du parti sur la lutte contre la vie chère et pour un retour durable à une situation normale, en insistant sur l'urgence à contenir l'actuelle spirale inflationniste. Selon Monsieur le député, il faudra, pour y parvenir, recourir à des approches multiples, proposer des réponses adaptées au cas par cas et, de la part des pouvoirs publiques, agir en conséquence mais, également, et sur la base d'une large concertation, avec les opérateurs économiques, les associations de la société civile et les consommateurs qui peuvent, parfois, se révéler être des agents déclencheurs de hausse des prix de certains biens et services. Une proposition de loi allant dans ce sens a été déposée à l'Assemblée nationale. Ce texte propose, entre autres choses, des allègements fiscaux et des facilités douanières au niveau des tarifs, des droits et taxes perçus à l'importation des produits de consommation de base et des fournitures scolaires.

Pour le cadre du parti chargé de l'agriculture, Monsieur Zainoudine Mbalia, « dans le contexte de crise alimentaire actuelle, le parti ORANGE doit définir une politique agricole adaptée qui fasse de l'autosuffisance alimentaire une priorité politique et érige le combat pour la sécurité alimentaire au rang de priorité absolue. Il doit pouvoir mettre en place un dispositif allant dans ce sens et, chaque fois que cela se révélera nécessaire, prendre des mesures spécifiques pour matérialiser ce droit fondamental de la population et à son bénéfice.

Selon Monsieur Zainoudine Mbalia, la vision du parti de Mohamed Daoudou dans le secteur agroalimentaire consiste à parvenir à une augmentation de la production alimentaire locale et au renforcement de la résilience des systèmes alimentaires afin de parvenir, dans un premier temps et dans les meilleurs délais possibles, à une atténuation de la crise. En effet, ORANGE, considère que le développement de l'agriculture est l'unique voie de parvenir à la sécurité alimentaire du pays.

Une proposition de loi sur l'« orientation de l'agriculture » de notre pays sera déposée par les députés du parti. Sont l'objectif principal est de garantir à la population, en toute période, un accès physique et économique à la nourriture, créer les conditions favorables à la production et à la productivité en soutenant l'épanouissement des filières. Il s'agira également de créer les conditions d'un soutien au secteur de l'élevage pour son développement qualitatif et quantitatif. Tout projet de véritable valorisation de la production devra porter, essentiellement, sur la mise à disposition d'intrants et d'aliments à des conditions économiquement accessibles. Cela est valable, également, en matière de relance de la production avicole pour maximiser la disponibilité et l'accessibilité aux produits spécifiques, tels que les œufs et les poulets.

A son tour, la Coordinatrice du parti chargée du genre, Madame Zainaba Abdou, est revenue sur les actions réalisées par le parti pour impliquer davantage les femmes dans la politique notamment la participation des femmes dans les instances dirigeantes du parti, la mise en place des coordinations des femmes. Elle a insisté sur le fait que plusieurs femmes membres de ORANGE sont élues maires ou conseillères municipales.

Pour clôturer la cérémonie, le vice-président du parti, Monsieur Mhoumadi Mgomri, a, dans son intervention, rendu hommage au Comité d'organisation de l'évènement pour le travail accompli et a adressé ses félicitations aux membres du nouveau Bureau fédéral de Ngazidja. Il a demandé à toutes et à tous de se mettre rapidement au travail, à ne pas perdre du temps car, a-t-il soutenu, "la route est longue mais la voie est ORANGE" en rappelant que l'objectif prioritaire de ORANGE pour le moment est d'œuvrer à faire des propositions concrètes pour lutter contre la vie chère pour soulager la population qui a souvent de grosses difficultés à joindre les deux bouts.

A propos du climat politique actuel, le vice-président a soutenu qu'il était trop tôt pour le parti ORANGE de parler de l'élection de 2024. Pour l'heure, a-t-il dit, le parti se structurait et il s'exprimera sur ce sujet, librement, en temps et heure. En effet, l'élection du Président de la république constituant l'évènement majeure de la vie politique comorienne, tant par son enjeu, par le taux de participation et, avant tout, du fait du rôle crucial que doit jouer la personne qui bénéficiera de la confiance du peuple pour présider à son destin, il est indispensable de l'aborder avec le maximum de sérieux et de se donner le temps et les moyens d'y faire face.

Monsieur le vice-président a insisté sur le fait que la conduite de ce grand rendez-vous doit faire l'objet d'un soin particulier, tant par rapport aux dispositions de la Constitution que dans celles des autres textes qui régissent les élections dans le pays. Il a rappelé que, pour le moment et du point de vue du parti ORANGE, les conditions ne sont pas réunies. Même si, devait-il conclure, toutes les options sont sur la table pour toute éventualité.

A propos de ce rendez-vous politique capital, ORANGE demeure attaché à ses positions par rapport à certaines lois sur les élections adoptées par le Parlement lors de la dernière session. Mgomri a rappelé que ORANGE allait saisir la Cour Suprême pour inconstitutionnalité par rapport à certains de leurs dispositifs.

Monsieur Mhoumadi Mgomri a terminé son intervention en appelant à ce que dans le cadre de l'organisation des prochaines élections des concertations politiques franches incluant toutes les acteurs politiques de l'intérieur comme de l'extérieur toutes tendances confondues de l'opposition et du pouvoir mais également des membres de la société civile soient menées à fin de poser les véritables problèmes, fixer les règles et d'opter pour les solutions les plus adaptées de manière consensuelle.

Enfin, le vice-président a annoncé à l'assistance que des rassemblements similaires allaient avoir lieu à Mohéli et à Anjouan, très prochainement.